



DES MOTS POUR LE DIRE

Après 7 années d'absence, le journal de la Croix-Rouge vaudoise (CRV) revient. Ce silence involontaire ne résulte pas d'un manque de matière. Bien au contraire. Pleinement concentrée sur la sensibilisation, la formation ou l'aide, notre Institution tend à privilégier les actions concrètes. Toutefois, nous n'oublions pas ceux qui rendent tout cela possible: nos membres et donateurs.

Si la création d'un journal peut paraître anecdotique face à nos missions premières, il nous semblait toutefois important de rétablir le contact par ce biais. Car, un journal, c'est avant tout la possibilité de s'adresser directement à vous, soutiens concrets.

C'est donc avec plaisir que nous vous envoyons cette publication qui vous informera sur les réalisations de 2013, mais aussi sur les grands projets de 2014. Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat, Formation... Nos trois grands Secteurs prennent la parole dans ce numéro, le tout accompagné de témoignages de certains bénévoles ou Assistantes Croix-Rouge. En un mot, de ceux qui font la CRV.

Communiquer sur nos actions nous paraît d'autant plus crucial que l'Etat compte sur nous dans le cadre de son grand projet «Proches Aidants». Une vaste mission qui mérite bien que nous reprenions la plume pour vous en faire découvrir les différentes facettes. En espérant, que nous continuerons à écrire, ensemble, les pages de la Croix-Rouge vaudoise.

Claude Gross
Directeur



TRAIT D'UNION: L'ENFANT AVANT TOUT

Divorcer n'est jamais une partie de plaisir. Mais il est des cas où la communication ne parvient plus à se faire, mettant ainsi en péril la relation entre l'enfant et le parent non gardien. Trait d'Union œuvre à rétablir ce lien.

Trait d'Union présente la particularité d'être une prestation créée par la Croix-Rouge vaudoise (CRV) sur mandat des Autorités judiciaires compétentes. Ce n'est que sur ordonnance qu'elle intervient. Lelia Trezzini, Responsable du Secteur Santé et Aide aux Familles, explique: «Si nous sommes mandatés c'est, qu'au départ, il y a des conflits ou des craintes. Le parent gardien peut estimer que pour la sécurité de son enfant il est préférable de débiter une relation sous surveillance. Une Assistante Croix-Rouge (ACR) accompagne alors l'enfant, de manière à ce qu'il puisse avoir des contacts avec le parent non gardien.

Il s'agit de renouer les liens, de les maintenir ou de les améliorer. Le tout dans la confiance.»

RÈGLES DU JEU

Un cadre sécurisant assure le bon déroulement de Trait d'Union. Pour commencer, les parents reçoivent une procédure détaillant les termes du service, ce qui est autorisé ou non. Debbie, ACR pour Trait d'Union depuis 2006, raconte: «Nous ne communiquons au parent gardien que des informations pratiques pour la prise en charge de l'enfant. Il ne faut pas s'immiscer dans le couple ni transmettre de message. Si un cadeau est offert par le parent non gardien, celui-ci doit rester chez lui. Ce protocole peut heurter, mais c'est le même pour tous.» La neutralité de l'ACR est un point crucial; elle doit rester impartiale. «Un(e) piètre conjoint(e) peut se révéler un bon parent, rappelle Debbie. Même si l'on n'a pas été un partenaire idéal, on peut être une mère ou un père compétents.»

LA QUALITÉ CROIX-ROUGE

L'encadrement offert par la CRV est considérable. Outre une formation spécifique à Trait d'Union, les ACR sont suivies par une Infirmière veillant à ce que tout se passe bien. C'est elle qui établit le contact initial avec la famille. Elle introduit ensuite l'ACR lors d'une seconde rencontre. «A ce moment, si l'un des parents ou l'Assistante estime

que quelque chose ne lui convient pas, il est possible d'arrêter», explique Debbie. Aussi, toutes les communications passent par l'Infirmière. Les parents n'ont pas les coordonnées des ACR pour éviter tout débordement. Après chaque visite a lieu un débriefing durant lequel l'Infirmière est très à l'écoute. «C'est un moment indispensable pour moi, ajoute-t-elle. Cela me permet de me décharger.»

UNE AVENTURE HUMAINE

Malgré un contexte parfois difficile, Trait d'Union offre de beaux moments aux ACR. «Je pense avoir plus reçu qu'apporté, confie Debbie. On peut faire des choses auxquelles on n'aurait pas forcément pensé, comme concocter des confitures. Une fois, un parent non gardien avait rapporté un cageot d'abricots du Valais, sans savoir comment les préparer. Alors, j'ai mis la main à la pâte. Nous avons passé un super après-midi!» L'aspect humain est également au rendez-vous au sein de la CRV. Afin de renforcer les liens de ce pool, elle organise chaque année une assemblée et un cours qui lui sont propres. «Nous pouvons alors proposer des idées de formation et autres suggestions, conclut l'ACR. Durant l'année, un repas organisé par les Infirmières et le Service de planification nous réunit. C'est un grand plaisir de se retrouver et d'échanger sur nos expériences.»

ON RECRUTE!

Ce printemps, Trait d'Union a mené une campagne pour étoffer son équipe. Des personnes ayant une formation professionnelle dans le domaine socio-éducatif ou thérapeutique peuvent désormais se porter candidates. Public masculin y compris. Après une formation de 24 heures et un entretien, elles pourront intervenir sur cette prestation. Si vous êtes intéressé, appelez le 021 340 00 70 ou écrivez à info@croixrougevaudoise.ch.

OBJECTIF «PROCHES AIDANTS»



Les Proches Aidants sortent enfin de l'ombre grâce à la politique du Canton. La Croix-Rouge vaudoise (CRV) apporte ses compétences et ses forces vives à ce grand projet sociétal. Le point sur une question qui nous touche(ra) tous.

Si la problématique des Proches Aidants n'a été valorisée qu'en 2011 par le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement, nombreux sont ceux qui se sont déjà occupés de manière régulière d'un parent ou d'un proche. D'autant qu'avec le vieillissement de la population, le nombre de places en EMS diminue, au profit du maintien à domicile. Fort de ce constat, l'Etat a décidé de mettre en place un grand chantier. Objectifs: que les Proches Aidants s'identifient comme tels et qu'ils puissent à leur tour être aidés.

PRESTATION EN MUTATION

C'est sur demande du Canton que la CRV a étendu son champ d'action. Jusqu'alors, Présences Croix-Rouge permettait aux personnes isolées par l'âge ou la maladie de partager des moments avec un bénévole; qu'il s'agisse de faire ses courses ou de l'accompagner à un rendez-vous. Muriel Cuendet Schmidt, Co-Responsable du

DES COURS POUR MIEUX AIDER

A l'écoute de la société, la Croix-Rouge vaudoise (CRV) propose depuis 2005 des cours destinés aux Proches Aidants. Elle participe donc activement à la campagne cantonale en dispensant des formations adaptées aux besoins de ce public.

Les cours pour Proches Aidants s'adressent à ceux qui consacrent temps et énergie à une personne malade, en situation de dépendance, de handicap ou en fin de vie, que celle-ci réside à son domicile ou en institution. Ils ont pour but d'informer, de renforcer les ressources personnelles et de développer des savoir-faire. Grâce au Programme cantonal de soutien aux Proches Aidants et au Programme cantonal de soins palliatifs, cette formation est particulièrement accessible (CHF 25.- pour 3 heures).

BOÎTE À OUTILS

Composés de 19 modules indépendants, les cours pour Proches Aidants abordent une variété de thèmes. «Notre but est de faire en sorte que l'accompagnement se fasse dans de bonnes conditions, sans que le proche ne se mette en



Secteur Social & Bénévolat, explique: «On s'est aperçu qu'il fallait élargir cette prestation, notamment en proposant un relais pour les Proches Aidants.» En effet, avec Présences Croix-Rouge, lorsque le bénévole tenait compagnie au bénéficiaire, cela libérait nécessairement quelques heures à la personne qui s'en occupait habituellement. A présent, un Service propre à cette relève des Proches Aidants a été mis en place.

RECRUTER ET FORMER

A l'occasion du lancement de cette prestation, la CRV a mené un recrutement intensif – et elle continue d'ailleurs! Affichage, flyers, articles de presse ou stands promotionnels... Vous avez sans doute eu vent de cet appel qui s'est déroulé durant le premier trimestre. La CRV en a profité pour repenser son mode de formation. Désormais, une formule baptisée «Initiale» est suivie par tous les bénévoles, quel

danger, explique Nuria Droz, Responsable du Secteur Formation. Nous offrons des conseils ciblés pour lutter contre l'épuisement. Les points traités vont des questions d'alimentation (Que donner à manger? Comment? Avec quelles mesures d'hygiène?), à des sujets plus spirituels (Comment communiquer avec quelqu'un qui ne parle plus? Comment faire face à la mort?)»

Par ailleurs, ces cours tentent de désamorcer un problème récurrent: le sentiment de culpabilité. «Souvent, les personnes s'occupant d'un membre de leur famille se sentent coupables si elles prennent du temps pour elles, raconte Madame Droz. Pourtant, cela ne veut pas dire que l'on aime moins son parent. C'est un besoin naturel. Il faut savoir dire "non". "Non, je ne veux pas faire la toilette de mon père." Il est essentiel de respecter ses limites pour que l'aide se poursuive dans les meilleures conditions.»

MOI, PROCHE AIDANT?

Si les cours sont déjà en place, reste que les personnes concernées doivent s'identifier en tant que Proches Aidants pour les suivre. C'est là le plus grand défi de la CRV. «Le terme "Proche Aidant" est très conceptuel,

que soit le service qu'ils offriront. «Il s'agit d'un concept modulaire permettant à la personne de débiter à tout moment, explique Stéphane Ballaman, Co-Responsable du Secteur Social & Bénévolat. Les cours couvrent des problématiques aussi diverses que le handicap, le déplacement sécuritaire ou la relation avec le Proche Aidant.»

RELÈVE BÉNÉVOLE OU PROFESSIONNELLE

Assurée par des bénévoles, la relève pour Proches Aidants ne coûte rien au bénéficiaire, si ce n'est les déplacements du volontaire de la CRV. «Quand vous bénéficiez d'une prestation tarifée, vous ne pouvez pas étendre la durée de l'intervention "simplement" parce que vous avez besoin d'un peu plus d'écoute ce jour-là, confie Muriel Cuendet Schmidt. Alors que si un bénévole reste 30 minutes de plus, cela ne changera rien financièrement.» La gratuité permet ainsi de

explique Nuria Droz. Les gens ne se reconnaissent pas. Une réflexion d'envergure est menée pour savoir comment interpeller.» Déclinaison de cette appellation, promotion des actions de la CRV, activation du réseau... Tout est mis en œuvre pour atteindre cet objectif. «Cela passe en priorité par le terrain, poursuit-elle. C'est pourquoi nous nous rendons dans les grandes manifestations comme le Comptoir du Nord vaudois. Il faut aller à la rencontre des personnes. Parler avec elles, voir ce qu'elles vivent et leur expliquer que la CRV est là pour leur permettre de bénéficier d'appuis spécifiques.»

Autre problématique tout aussi délicate: comment faire pour toucher le Proche Aidant qui s'identifie en tant que tel, mais n'ose pas demander du soutien? Madame Droz confie: «Ce n'est pas facile pour tout le monde d'appeler au secours. Ceux qui en ont le plus besoin, ne sont pas toujours ceux qui viennent nous voir.» Ainsi, la CRV a encore un vaste travail à faire pour que l'expression «Proches Aidants» fasse partie du langage de chacun, et que le soutien existant soit plus largement sollicité.

créer une relation dans laquelle on peut laisser le temps au temps. A noter: si la prise en charge est trop lourde, la CRV orientera la demande vers une aide professionnelle payante (Alzamis ou Pro Infirmis par exemple). «Ces notions de complémentarité et de collaboration sont essentielles pour nous», conclut Stéphane Ballaman. En travaillant main dans la main, il est ainsi possible de soulager au mieux les personnes isolées, mais aussi leurs proches.



PORTRAIT

Tessinoise d'origine, Clarita Betté travaille dans le management et est bénévole depuis 1 an à peine. Mais, déjà, elle ne peut plus s'en passer.

Comment avez-vous vécu cette première expérience de bénévolat?

Au départ, je n'étais pas sûre d'être prête. Mais dès que je me suis retrouvée sur le terrain, mes doutes se sont dissipés.

Quelles ont été vos motivations?

J'avais besoin de faire quelque chose pour les autres. D'ailleurs, il y a peu, lorsque j'ai trouvé un emploi à 100%, il était évident que j'allais continuer. En quatre visites seulement, j'avais noué un lien particulier avec la personne dont je m'occupais.

En quoi consiste votre aide?

Une fois par semaine, je vais chez une dame de 82 ans et prends le relais de sa fille. Cette dernière s'occupe de sa mère quotidiennement, les soirs et les week-ends. La bénéficiaire étant dans l'incapacité de marcher, nous discutons beaucoup. J'essaye de la faire sourire, de lui faire oublier sa maladie.

Une anecdote qui vous a marquée?

Plusieurs bénéficiaires m'ont trouvée jeune la première fois qu'ils m'ont rencontrée. Mais, rapidement, leurs appréhensions se sont envolées. Il n'y a pas d'âge quand on désire faire du bien.

Que diriez-vous aux personnes hésitant à franchir le pas?

Si le bénévolat est une activité que l'on fait pour les autres, au final, on se fait du bien à soi. Cela permet d'ouvrir les yeux sur ce qui nous entoure. Il ne faut pas avoir peur de se lancer. Essayez et vous verrez!

VOUS ÊTES PROCHE AIDANT SI:

- Vous apportez de l'aide à un membre de votre famille, un ami ou un voisin dépendant d'assistance.
- Vous faites cela de manière régulière.
- Vous faites cela à titre non professionnel.

RENDEZ-VOUS

Dès 2012, le Département de la Santé et de l'Action Sociale a lancé une campagne de sensibilisation en créant une exposition itinérante et en instaurant une Journée annuelle dédiée aux Proches Aidants (30 octobre). Le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement mène les travaux. Pour la Journée de 2014, il collabore avec le Département de l'Emploi, des Affaires Régionales et de la Santé du Canton de Genève. Informations sur www.vd.ch/proches-aidants



LA CHAISE ROUGE: L'UNION FAIT LA FORCE



Aller au cinéma, assister à un concert ou visiter une exposition... Autant de plaisirs simples qui peuvent relever du défi pour les personnes en situation de handicap. Pour que ces loisirs soient accessibles au plus grand nombre, la Croix-Rouge vaudoise (CRV) et Pro Infirmis travaillent main dans la main depuis 2011.

Pro Infirmis, la plus grande organisation suisse active dans le domaine du handicap, a approché la CRV aux prémices du projet afin de bénéficier de son expérience sur le bénévolat. Muriel Cuendet Schmidt, Co-Responsable du Secteur Social & Bénévolat, évoque cette synergie: «Nous avons étroitement travaillé avec Pro Infirmis pendant toute la mise en place de la prestation. Aujourd'hui encore, cette collaboration se poursuit. Si le regard de Pro Infirmis nous éclaire, la réciproque est également vraie.»

DESTINATION LOISIRS

Le concept de La Chaise rouge est simple: mettre en relation des bénévoles et des personnes en situation de handicap afin que celles-ci accèdent aux loisirs et activités culturelles. Stéphane Ballaman, Co-Responsable du Secteur Social & Bénévolat, raconte: «Ces dernières années, il y a eu des améliorations au niveau de la législation, notamment via la LHand – loi



favorisant, entre autres, l'accès dans les bâtiments publics. Malgré tout, il y a toujours des imprévus. S'il peut exister une entrée spécifique pour les chaises roulantes dans un théâtre, il faudra néanmoins que quelqu'un aille chercher la clef à la caisse. Et là, bien souvent, il y aura des marches.» La présence d'un accompagnant s'avère donc indispensable pour régler certains détails. Outre cet aspect pratique, La Chaise rouge apporte bien entendu échange et partage. Le bénévole n'est pas seulement là pour donner accès à un lieu, il participe aussi au maintien du lien social.

À L'ÉCOUTE DU BÉNÉFICIAIRE

La particularité de ce service est de répondre à une envie individuelle. «On part du projet du bénéficiaire, explique

Muriel Cuendet Schmidt. Et non pas de ce que l'on peut imaginer que le bénéficiaire souhaiterait faire.» Ce renversement de perspective permet de combler les attentes réelles. Par ailleurs, pour offrir une prestation qualitative, les bénévoles de la CRV suivent une formation d'un jour centrée sur le handicap de la personne qu'ils aideront. «Il ne s'agit pas d'une formation professionnelle, prévient Madame Cuendet Schmidt. Le handicap ne doit pas être trop lourd pour que cela puisse relever d'un encadrement bénévole.» Ainsi, à chaque demande d'accompagnement, Pro Infirmis évalue d'abord la situation.

UN SUCCÈS RETENTISSANT

La CRV a rapidement constaté que ce concept était fédérateur. «Il y a eu

2013 EN QUELQUES CHIFFRES

51
Nombre de bénévoles de La Chaise rouge.

56
Nombre de bénéficiaires de la prestation.

514
Nombre d'activités culturelles ou de loisirs réalisés.

1584
Nombre d'heures offertes par les bénévoles dans le cadre de La Chaise rouge. Soit +33% en 1 an!

18
Age du plus jeune bénévole de La Chaise rouge.

90
Pourcentage de bénéficiaires et de bénévoles se déclarant globalement satisfaits des binômes et activités.

une forte mobilisation, confie Monsieur Ballaman. Plusieurs facteurs ont contribué à cet engouement. D'abord, le côté ponctuel et flexible de La Chaise rouge. Ensuite, des personnes touchées de manière personnelle par le handicap ont été séduites par ce projet. Enfin, l'aspect culturel n'est sans doute pas étranger à cet engagement. Certains bénévoles sensibles à la peinture ou la musique ont envie de partager leur passion.» Face à une telle réussite, la CRV ne peut que se réjouir et œuvrer pour que La Chaise rouge continue de rassembler.



TÉMOIGNAGE

Dominique, Assistante Croix-Rouge pour Parents-Rescousse et Garde d'Enfants Malades depuis 2008, évoque son parcours...

«Après avoir eu trois enfants, j'ai voulu reprendre mon travail de laborantine médicale. Mais cela ne me plaisait plus. J'ai cherché une activité avec du contact, quelque chose de plus social, de plus humain. Je souhaitais mettre en pratique ce que j'avais appris dans ma vie de mère.

La CRV m'a alors séduite car elle offrait une formation. C'était un aspect essentiel pour moi. Je ne voulais pas commencer à garder des enfants sans y être préparée. L'encadrement mis en place est très appréciable. Les infirmières sont toujours là en cas de besoin. Il y a aussi une formation continue nous permettant de nous enrichir. Cela peut aller des questions d'éthique, au concept d'écoute active, en passant par comment protéger son dos en travaillant. Grâce à tout cela, on se sent en sécurité, écoutée et valorisée.»



SOS FAMILLE EN DÉTRESSE

Il n'y a pas que les petits qui peuvent être souffrants. Les parents aussi sont parfois malades. Pour leur venir en aide, la Croix-Rouge vaudoise (CRV) propose la prestation Parents-Rescousse. D'un simple coup de fil, une maman ou un papa submergés peuvent bénéficier d'aide.

Une grippe qui épuise, une grossesse qui se termine alitée ou des rendez-vous médicaux accaparants... Les raisons peuvent être multiples, mais la solution, elle, est unique: contacter Parents-Rescousse! «Cette prestation a été créée pour que l'on s'occupe des enfants dans le cadre familial, lorsque les parents sont momentanément indisponibles, explique Lelia Trezzini, Responsable du Secteur Santé et Aide aux Familles. Il s'agit d'une probléma-

tique qui touche tous les foyers.» En fonction des cas, ce service peut être ponctuel ou s'étendre jusqu'à 3 mois. En outre, dans un souci d'équité, les tarifs sont calculés à partir des revenus familiaux nets. Permettant ainsi aux personnes les plus modestes de ne déboursier que CHF 4.- de l'heure.

EN IMMERSION

Après sollicitation de la CRV, il faut compter 24 à 48 heures pour une intervention. Les besoins de la famille doivent d'abord être définis lors d'une rencontre avec l'Infirmière référente. Celle-ci transmettra ces informations à une Assistante Croix-Rouge (ACR). «Nous recevons un dossier présentant la situation: âge des enfants, difficulté rencontrée, attentes en termes de repas ou d'activités», raconte Dominique, ACR s'étant occupée de nombreuses familles.

Pénétrer au sein d'un foyer n'est pas anodin. Il est essentiel de posséder une grande capacité d'adaptation. «Lorsque l'on arrive, il ne faut pas vouloir tout révolutionner, prévient Dominique. Nous devons être à l'écoute et surtout protéger l'enfant pour que sa journée se passe au mieux. C'est lui le centre. Il faut aussi écouter le parent, mais il est alors important de trouver un juste milieu entre oreille compatissante et bien-être du petit.»

FORMATION BÉTON

Comme toujours à la CRV, la qualité des services passe par une formation adéquate. Avant d'exercer dans le cadre de Parents-Rescousse ou de Garde d'Enfants Malades, les aspirantes ACR suivent une formation de 42 heures. Parmi elles, 18 heures sont consacrées à la prise en charge de la famille, tandis que 24 sont dédiées aux besoins de l'enfant (diététique, sommeil, jeux...). «Le personnel doit savoir réagir en cas d'accident, connaître les soins à prodiguer si l'enfant est malade ou encore respecter des règles d'hygiène», détaille Lelia Trezzini. A l'ACR d'ajouter: «Nous ne sommes pas démunies devant les situations. Nous pouvons gérer des cas complexes comme des dépressions post-partum.»

UNE AIDE BIENVENUE

Afin de maintenir un niveau de prestation élevé, la CRV sonde régulièrement ses bénéficiaires. Ces derniers reçoivent un questionnaire de satisfaction à l'issue de chaque mandat. «Il y a beaucoup de reconnaissance de la part des familles, confie Madame Trezzini. On les aide souvent à passer un cap délicat, tout en faisant en sorte que les enfants ne soient pas perturbés.» Dominique confirme: «Les parents sont contents de nous voir arriver. Nous sommes une bouffée d'air frais. Ce n'est pas pour rien que ce Service s'appelle Parents-Rescousse!»



AUXILIAIRE DE SANTÉ: UNE FORMATION QUI CHANGE TOUT

Créée il y a 50 ans, la formation d'Auxiliaire de Santé Croix-Rouge est une référence dans le domaine des soins de santé et des soins infirmiers. Mêlant théorie et pratique, elle prépare à exercer dans les établissements médico-sociaux, en milieu hospitalier ou à domicile. Mais ce que l'on sait moins, c'est que ce cours change

souvent la vie des personnes qui le suivent.

Comprenant 120 heures de cours et un stage de 3 semaines, la formation d'Auxiliaire de Santé Croix-Rouge offre une approche complète. Une fois leur certificat en poche, les Auxiliaires sont à même de prendre en charge des personnes âgées ou handicapées, ainsi que des malades chroniques. Dispensés par des infirmiers diplômés également formateurs d'adulte, ces cours donnent non seulement des compé-

tences pratiques, mais aussi méthodologiques et relationnelles, tout en gardant en ligne de mire les besoins des bénéficiaires.

UN PARTENARIAT SOLIDE ET DURABLE

Jouissant de l'aura de la Croix-Rouge, et existant depuis un demi-siècle, le certificat d'Auxiliaire de Santé constitue un point de repère pour les employeurs. «Lorsqu'une personne se présente à un entretien d'embauche dans un EMS ou un CMS, avoir le certificat du cours Croix-Rouge représente un atout de taille», rapporte Anne Weissenbach, Infirmière formatrice et Répondante du domaine médico-social à la Croix-Rouge vaudoise (CRV). Cette reconnaissance par le milieu professionnel permet à l'Institution de travailler avec de nombreux établissements. Une collaboration des plus précieuses, notamment quand il s'agit de trouver des places de stage pour ses élèves. En outre, cette coopération permet à la CRV de faire évoluer sa formation selon les besoins observés sur le terrain. «Comme nous vivons plus longtemps, les troubles psycho-gériatriques sont plus nombreux, explique Madame Weissenbach. Les EMS nous ont donc demandé de traiter de manière approfondie cet aspect. Ce type de retour nous permet d'offrir des cours bien ancrés dans le réel.»

AMÉLIORATION CONTINUE

Soucieuse d'offrir les meilleures prestations, la CRV œuvre sans relâche pour maintenir le niveau de qualité des cours. Ainsi, tous les 5 ans, une évaluation globale du cursus de formation est réalisée par l'équipe des formateurs. De cette manière, l'approche PDSB (principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires) a été introduite

VALIDATION DES ACQUIS

A noter: le certificat d'Auxiliaire de Santé Croix-Rouge peut être obtenu sur validation des acquis par les personnes au bénéfice d'une expérience dans le domaine médico-social. Après acceptation de leur dossier, un examen pratique et théorique devra être passé.

Les personnes au bénéfice d'une ancienne attestation peuvent rejoindre une filière Complément comprenant 60 heures de cours.

LES CHIFFRES DE 2013

12 formateurs
20 formations
2884 heures de cours
375 certificats remis
103 validations des acquis

en 2003. Cette appellation désigne une méthode venue du Québec, offrant aux soignants des clefs pour travailler tout en préservant leur santé (dos en particulier). A noter: le Secteur Formation de la CRV est certifié Eduqua, gage de qualité des entreprises de formation. Ce label est renouvelé tous les 3 ans depuis 2006.

PLUS QU'UNE FORMATION, UN TOURNANT DÉCISIF

Du côté des candidats, les profils varient: Suisses et migrants venus d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique du Sud; mères de famille cherchant à reprendre une activité ayant du sens; mais aussi personnes en emploi souhaitant valider leur expérience. Si le but premier est de former des professionnels, les effets positifs pour ceux qui suivent ce cursus peuvent être considérables. Nuria Droz, Responsable du Secteur Formation, raconte: «Ces cours ouvrent des horizons professionnels et personnels. Ils facilitent l'intégration par le biais d'un emploi, mais aussi par la reconnaissance des savoir-faire et savoir-être.» Plus de 50% des personnes inscrites viennent des Services Sociaux ou du Service de l'Emploi. Ce certificat représente pour elles la voie vers l'insertion et l'autonomie. Un rapport du Service de l'Emploi (2013) place d'ailleurs la CRV comme première mesure du marché du travail dans le domaine des «cours métier», avec un taux de retour à l'emploi s'élevant à 41%.

AGENDA

- 8 MAI: Journée mondiale de la Croix-Rouge
- 24 JUIN À 17H30: Assemblée générale de l'Association
- 5 AU 7 SEPTEMBRE: 2^e édition du Salon Connect Seniors à Morges
- 30 OCTOBRE: Journée annuelle des Proches Aidants
- 5 DÉCEMBRE: Journée internationale du bénévolat

COMMENT FAIRE UN DON?

La Croix-Rouge vaudoise donne ce que vous lui donnez. Les fonds privés nous permettent de perpétuer notre mission: agir dans tout le Canton, au service des plus démunis.

Vous pouvez faire un don via notre site www.croixrougevaudoise.ch

ou par bulletin de versement sur notre CCP 17-251264-3

Merci pour votre aide!

AGIR AVEC NOUS

La Croix-Rouge vaudoise déploie ses activités dans tout le Canton, à travers quatre Antennes régionales, dans un esprit d'humanité, d'entraide et de solidarité. Si vous avez envie de vous rendre utile près de chez vous, ou de participer ponctuellement à certaines activités, le bénévolat est un engagement qui peut s'adapter aux disponibilités de chacun.

Nous avons besoin de vous, appelez le 021 340 00 70

ou écrivez à benevolat@croixrougevaudoise.ch

IMPRESSUM

Editeur Croix-Rouge vaudoise, Rue Beau-Séjour 9-13, 1003 Lausanne, 021 340 00 70 / info@croixrougevaudoise.ch
Comité de rédaction Claude Gross, Nathalie Schaer
Rédaction et coordination Norette Bonnat
Maquette Juliette Villard
Photos kbuntu-Fotolia.com / Sunny studio-Fotolia.com / Corinne Sporrer / SRK/CRS / contrastwerkstatt-Fotolia.com
Diffusion 40'000 exemplaires
Impression Imprimerie Baudat